

Mr Mme GALET Bernard

Cestas le 30 juillet 2023

32, Rue Bel Air 33610 CESTAS

Objet : lettre Enquête Publique Domaine Lartigue

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Monsieur CLERGUEROU

Dans le cadre de l'enquête publique prescrite afin de recueillir l'avis des Cestadais, sur la demande d'autorisation d'aménagement concernant le projet Domaine de Lartigue, secteur de Gazinet 33610 Cestas, nous avons à cœur de vous faire part de ces quelques remarques.

Tout d'abord, je voudrais mettre, l'accent sur le manque de concertation et de consultation concernant ledit projet. Trop de gens ignorent encore la teneur de celui-ci, les terrains concernés ont été malheureusement déboisés sans attendre les autorisations de construire, actuellement des fouilles archéologiques préventives sont en cours !! Pourquoi ??

Ce projet va à l'encontre de toutes les orientations écologiques que nous pouvons voir, entendre et que l'on essaie d'inculquer à toute la planète, chez nous en France, en Europe et au monde entier par l'intermédiaire d'accords via la COP 21, COP 26 etc..

On est conscient de devoir faire des efforts, pour apporter notre contribution, sur la transition écologique, protection et réchauffement de la planète, augmentation de l'effet de serre et du trou de la couche d'ozone. Que tout le monde aille dans le même sens et apporte sa part de responsabilité, comme certaines communes limitant ou réduisant les nouvelles constructions de peur de ne pas répondre aux attentes des nouveaux arrivants.

S'il vous plaît, nous sommes à CESTAS gardons les pieds sur terre et rappelons les promesses électorales récentes en 2020, ...essayons de conserver le plus longtemps possible, le caractère et la culture villageoise ...90 logements locatifs sociaux par AN et nous maîtrisons l'augmentation de la population à 17 000 Habitants, c'est bien....mais nous y sommes déjà à l'heure actuelle.

Pourquoi, ne pas réduire le projet à plusieurs petits lotissements qui s'intégreront beaucoup plus facilement, dans notre commune, nous avons assez de place et de possibilités pour faire une mixité Fonctionnelle et Sociale intelligente et non pas des zones qui ne ressemblent à rien.

En Juillet 2021, le MINISTERE de la TRANSITION ECOLOGIQUE a publié :

L'artificialisation des sols, est la conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats, c'est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité...le gouvernement, souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de « ZERO ARTIFICIALISATION NETTE » prévu par le plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols.

Même s'ils semblent couvrir de vastes surfaces, les espaces naturels, agricoles et forestiers continuent à diminuer à un rythme trop important, du fait de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols. En France, entre 20 000 et 30 000 Hectares,(voir beaucoup plus selon les sources) sont artificialisés chaque année. Cette artificialisation, augmente 4 fois plus vite que la population et a des répercussions certaines et directes sur la vie des citoyens, mais aussi sur l'environnement.

Réchauffement climatique.....un sol artificialisé n'absorbe plus de CO 2.

Accélération de la perte de Biodiversité...celle-ci décline à un Rythme Alarmant.

Amplification des risques d'inondation...Sol imperméabilisé=Ruissellements et inondations.

Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir et des forêts à nous protéger.

Destruction des plans d'eau, des zones de reproduction et de passage d'animaux.

Protection des écosystèmes et des corridors écologiques.

Protection des trames vertes et bleues, pour assurer le cycle de vie des espèces Animales et

Végétales...Transformer un espace naturel en terrain imperméabilisé, modifie ou fait disparaître les espèces Animales et ou Végétales.

Merci de consulter, ci-dessous, les inconvénients et problèmes de société, auxquels les habitants de Cestas et Gazinet seront confrontés chaque jour et ce n'est juste que quelques exemples, d'autres viendront se rajouter au fur et à mesure ...car la commune ne peut absorber et n'est pas prête à accueillir autant de monde dans un même secteur. Nous sommes toujours dans l'attente, il n'y a jamais eu la moindre explication, ni présentation ni concertation avec les riverains, comment les structures actuelles pourront absorber et gérer ce surplus.

Augmentation du trafic routier, déjà perturbé et saturé, alors avec 41% de véhicules en plus et bientôt d'autres qui viendront d'une nouvelle zone sur Pessac Chappement de 300 Logts . Qu'en sera-t-il ?? ...nuisances sonores, dangers supplémentaires, augmentations du trafic, bouchons supplémentaires, déjà en temps normal, mais pire en période estivale !!

Pollution sonore. 14,5 Ha en moins de barrière naturelle risque sur la santé, la qualité de l'air et nuisances sonores....Bruits de l'autoroute, bien plus importants...

Santé : difficile de prendre des rendez vous et encore moins de trouver un médecin traitant, ou tout autre profession libérale de santé.

Infrastructures : Ecole primaire du Parc seule et unique sur Gazinet centre, déjà en saturation, collège 900 élèves, peut-on augmenter la capacité ?? Tous les ans, liste d'attente pour pouvoir faire du sport, comment augmenter structures et encadrement ??

Piste cyclable Jean Moulin : pas d'autres initiatives que de traverser ce rond-point d'accès ou de sortie de ces nouveaux lotissements, pas d'accès protégés pour accompagner les enfants à l'école primaire du Parc....sauf trottoirs en slalomant entre les voitures...

Eaux Pluviales : désespérément nous attendons des améliorations, quand il y a de gros orages, certaines rues sont inondées.

Comment améliorer le réseau du Tout à l'égout déjà bien encombré ?? Est-il capable de supporter de nouveaux branchements ??

Voilà les différents points que nous voulions porter à votre connaissance, bien sûr pour vous prouver que ce projet n'est en rien réalisable, sauf détruire ce qui nous est cher et que la nature met tant de temps à mettre à notre disposition et que nous sommes en train de détruire mais il est peut-être trop tôt pour s'en rendre compte, mais bientôt il sera trop tard et surtout nous ne pourrons pas faire marche arrière.

Je vous remercie, de bien vouloir tenir compte de ces arguments, de l'attention que vous porterez à ce courrier et nous vous prions, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de croire en nos respectueuses salutations.

